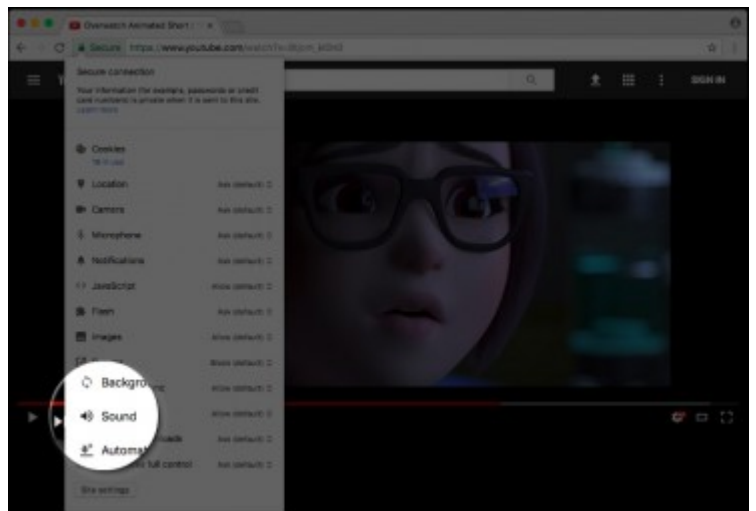


Chrome veut couper la chique aux sites bavards

Quoi de plus agaçant que d'arriver sur une page Web qui déverse un bruyant flux sonore, souvent publicitaire, généralement issue de vidéos déclenchées automatiquement, et qui nous pousse à nous hâter de couper le son du PC pour éviter d'en faire profiter tout le monde... à commencer par soi-même ?

Pour palier ce désagrément, les développeurs du navigateur Internet Chrome de Google ont introduit une option qui désactive par défaut le son indésirable des sites Web.

Pour l'heure, l'option est uniquement proposée dans Canary, une version du navigateur encore en développement.



Pour l'activer, l'utilisateur doit cliquer sur le bouton « Information » (le « i » dans le cercle) situé à gauche de l'URL puis choisir, dans la liste déroulante, le choix d'activer, ou non, le son par défaut pour l'adresse affichée (voire capture ci-contre réalisée par [François Beaufort](#)).

Si l'utilisateur décide de désactiver le son, à la prochaine visite de la page, celle-ci restera muette.

Dans Canary, l'option n'est pas affichée par défaut. Il faut l'activer en ajoutant « -enable-features=SoundContentSetting » dans le champ Target (ou Cible) en éditant les propriétés de l'icône du navigateur.

Pour l'heure, rien ne dit que Google conservera cette option dans les futures versions stables de Chrome. Celle-ci serait néanmoins probablement appréciée de nombreux utilisateurs.

Eviter le tracking par ultrasons

Et notamment du chercheur Lukasz Olejnik qui en profite pour rappeler, sur [Twitter](#) qu'il a proposé en 2015 au W3C de rendre optionnelle les API de son.

Pour éviter les nuisances mais aussi pour se protéger des risques de suivis des utilisateurs par beacons audio. Ces derniers sont des ultrasons qui peuvent être captés par des micros d'ordinateurs ou des smartphones et envoyer des informations relative à la diffusion du message

publicitaire au serveur de l'annonceur. C'est aussi une technologie employée pour [désanonymiser les utilisateurs de Tor](#).

En attendant, les internautes soucieux de protéger leurs oreilles peuvent se tourner vers Firefox. Le navigateur de la Fondation Mozilla permet d'éteindre le son d'une page en cliquant sur l'icône de haut-parleur qui s'affiche à droite de l'URL. Une action manuelle à effectuer à chaque affichage de la page, aucun paramètre par défaut n'étant à ce jour proposé.

Lire également

[Google adapte Chrome OS aux exigences des entreprises](#)

[Google confirme l'arrivée d'un AdBlocker partiel dans Chrome](#)

[Navigateurs Web : Chrome le leader maxima sur PC et mobile](#)

Crédit Photo : Google Chrome